

Commune :  
LACANAU (214)

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 3048 A  
Document vérifié et numéroté le 02/09/2019.  
A Bordeaux  
Par F. OTTERNAUD géomètre cadastreur DGFIP  
pour le cadre A, en charge de la mission topo  
Signé

PTGC  
Cité Administrative - Boite 53  
Tour B - 14ème Etage  
Rue Jules Ferry  
33090 BORDEAUX  
Téléphone : 05.56.24.85.97  
Fax : 05 56 24 86 21

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

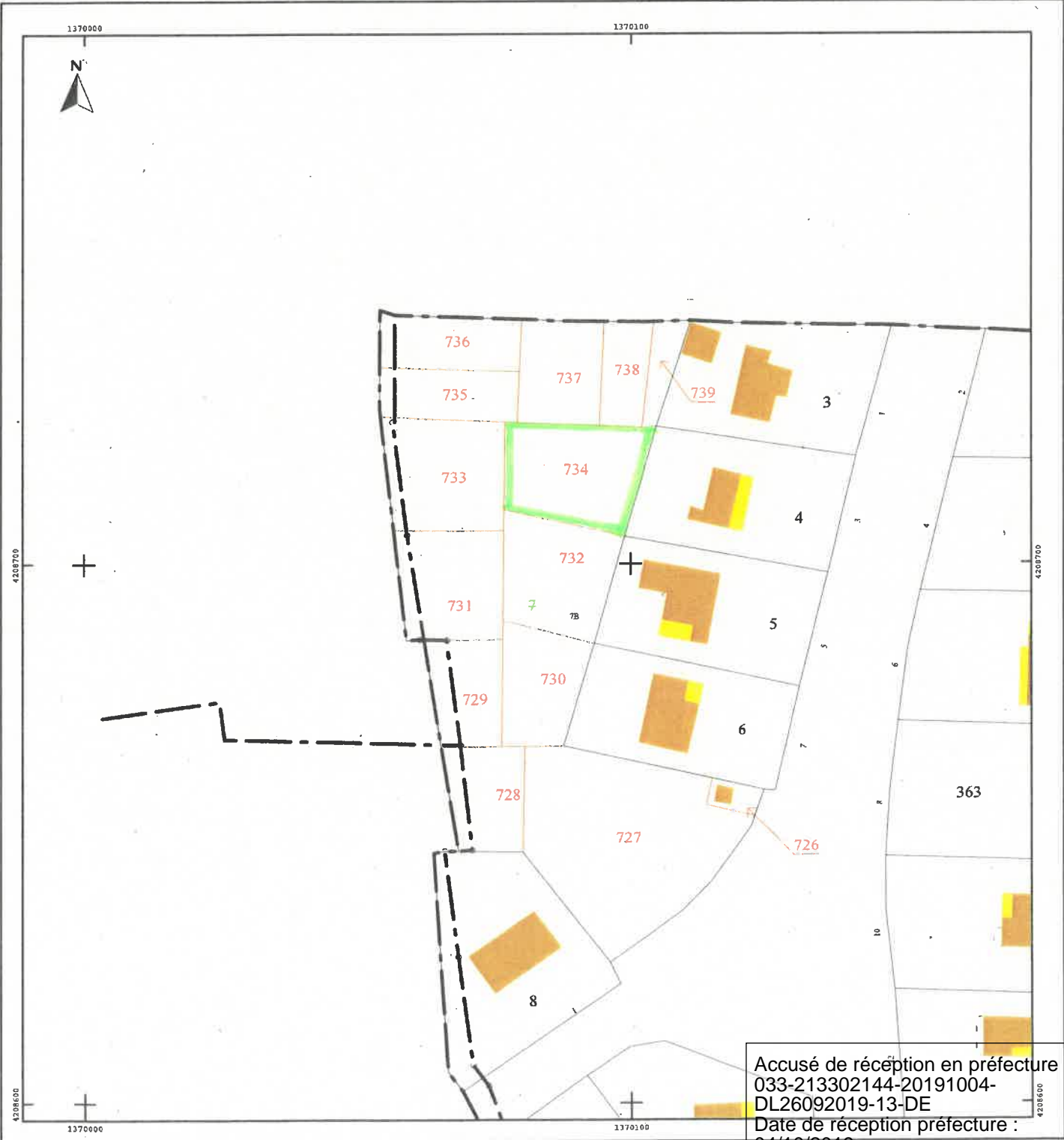
Section : BV  
Feuille(s) : 000 BV 01  
Qualité du plan : P5 ou CP [40 cm]

Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 02/09/2019  
Support numérique : -----

**CERTIFICATION**  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)  
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)  
a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
B - En conformité d'un piquetage : \_\_\_\_\_ effectué sur le terrain ;  
C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_ géomètre à \_\_\_\_\_  
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la présente 6463.  
A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

D'après le document d'arpentage  
dressé  
Par ABAC (2)  
Réf. :  
Le

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une acquisition (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
(3) Préciser les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité espropriée, etc...)



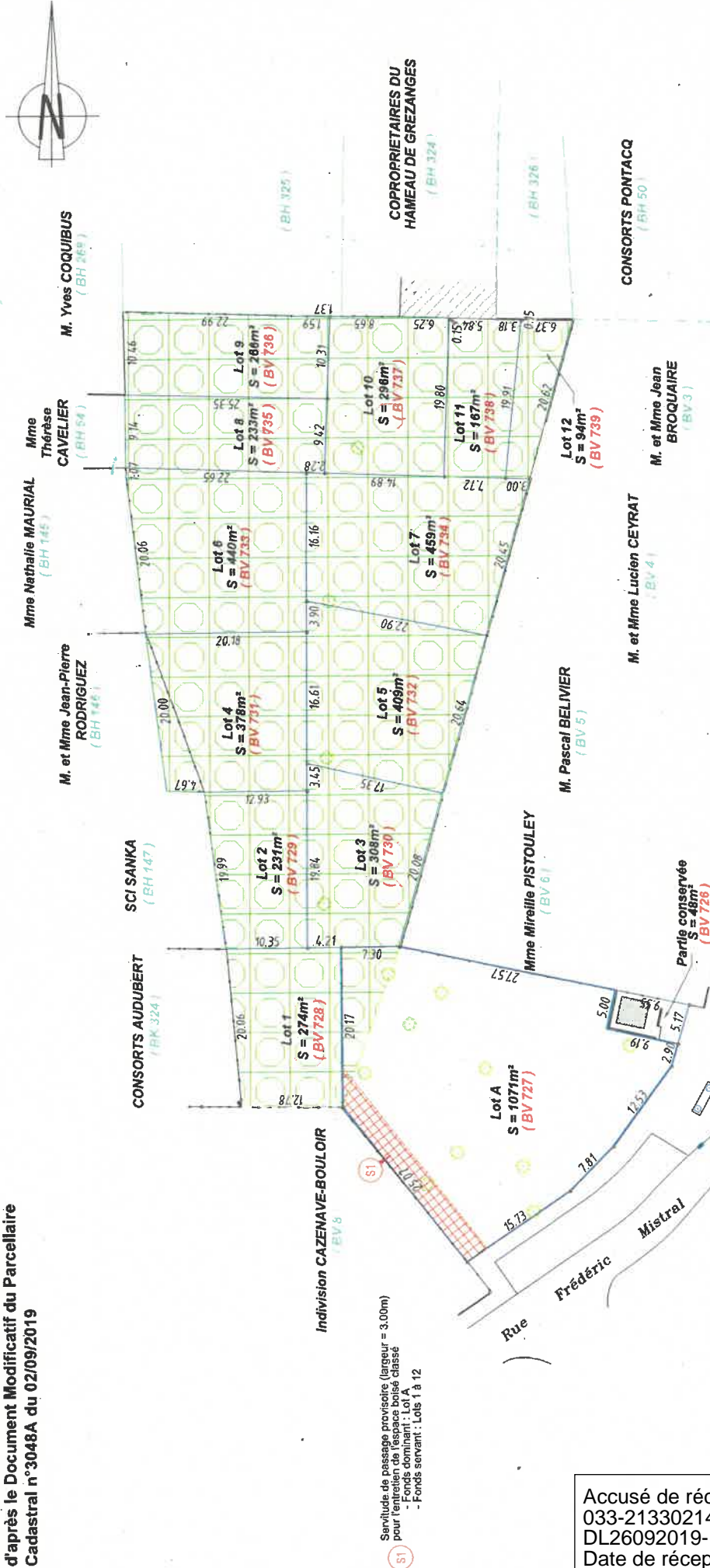
Accusé de réception en préfecture  
033-213302144-20191004-  
DL26092019-13-DE  
Date de réception préfecture :  
04/10/2019

# PLAN DE BORNAGE APRES DIVISION

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
Commune de LACANAU

## Propriété de la Commune de LACANAU

Sise Avenue Marie Curie et Rue Frédéric mistral  
Ancienne Parcelle Cadastree Section BV numéro 7  
Cadastrée Section BV numéros 726 à 739  
d'après le Document Modificatif du Parcellaire  
Cadastral n°3048A du 02/09/2019



Dossier n° :	A170509
Date :	Juillet 2019
Mis à jour le :	16/09/2019
Suivi par :	MHD
Responsable :	EG

**ECHELLE : 1/500**

**LEGENDE**

- Borne OGE béton existante.
- Borne OGE plastique nouvelle.
- Reference cadastrale.
- Application cadastrale figurative.
- Cliture grillagée.
- Limite de loi.
- Lampadaire.
- Espace boisé classé.
- Ahrer.

**Géo Aquitaine**  
Géomètres-Experts  
Au-delà de la mesure

JEAN-MARC NIAUSSAT  
XAVIER de GOUVILLE  
THIERRY NAVARRA  
OUVERTACHEN

33370 - 25 Boulevard de Feydeau - CS 30113 - Tél : 05 56 66 72 54 / Fax : 05 57 54 15 - [www.geo-aquitaine.com](http://www.geo-aquitaine.com)  
33370 - 24 Quai du Président Wilson - Tél : 05 56 49 42 64 / Fax : 05 57 12 82 45 - [www.geo-aquitaine.com](http://www.geo-aquitaine.com)  
33212 - ZI DUMES, BP 30253, 3 Rue Condorcet - Tél : 05 56 63 17 30 / Fax : 05 56 76 84 44 - [www.geo-aquitaine.com](http://www.geo-aquitaine.com)  
33000 - 10 Rue de la République - Tél : 05 57 15 74 12 / Fax : 05 57 54 15 75 - [www.geo-aquitaine.com](http://www.geo-aquitaine.com)

Accusé de réception en préfecture  
033-213302144-20191004-  
DL26092019-13-DE  
Date de réception préfecture :  
04/10/2019